



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent des pêches et des océans**

---

FOPO • NUMÉRO 043 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le lundi 18 juin 2012**

**Président**

**M. Rodney Weston**



## Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 18 juin 2012

• (1615)

[Traduction]

**Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)):** La séance est ouverte.

Monsieur Ullrich, je vous remercie beaucoup d'être avec nous aujourd'hui. Veuillez nous excuser du retard.

**M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD):** Avant que nous plongeons dans le vif du sujet, monsieur le président, j'aimerais simplement mentionner une chose sur l'avis de motion que j'ai distribué l'autre jour. Je tiens à préciser que nous en délibérerons à une séance ultérieure, mais avant que nous commencions nos travaux d'aujourd'hui, j'aimerais prendre le temps de lire l'avis pour qu'il figure dans le compte rendu.

Voici donc l'avis de motion:

Que, puisqu'une grande confusion persiste à savoir si le plan concernant la « modernisation des pêches » signifie l'élimination des politiques sur la séparation de la flottille et sur les propriétaires exploitants de la côte Est, et puisqu'il y a des divergences d'opinions à savoir si les politiques de gestion des pêches devraient chercher à maximiser l'efficacité économique ou à maximiser le nombre d'emplois et à promouvoir la survie des communautés côtières, nous proposons que le Comité permanent des pêches et des océans entreprenne une étude sur les politiques sur la séparation de la flottille et sur les propriétaires exploitants, comportant des consultations avec les pêcheurs de la côte Ouest et de la côte Est et ceux qui dépendent de la survie des communautés côtières, et explorant également la situation des autres pays; et que le Comité présente ses conclusions à la Chambre des communes.

Monsieur le président, je veux simplement que vous et les membres du comité sachiez que j'y ferai référence à une séance ultérieure.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Chisholm.

Comme vous l'avez dit, cet avis de motion a été déposé mercredi dernier; le greffier l'avait distribué. Merci beaucoup.

Monsieur Ullrich, veuillez encore une fois nous excuser du retard. Nous sommes ravis de pouvoir entendre vos commentaires aujourd'hui, et les membres du comité ont hâte de vous poser des questions.

Le greffier vous a probablement déjà avisé que nous accordons généralement 10 minutes à l'exposé des témoins. Puisqu'un temps déterminé est accordé aux membres du comité pour les questions et les réponses, je m'excuse à l'avance si je dois vous interrompre. L'objectif est d'être juste envers tous les membres du comité et de donner l'occasion à chacun de vous poser des questions.

Monsieur Ullrich, la parole est à vous dès que vous êtes prêt.

**M. David Ullrich (directeur exécutif, Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent):** Merci beaucoup monsieur le président et éminents membres du comité. C'est un réel plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui, et je vous remercie de me donner l'occasion de discuter avec vous.

Je m'appelle David Ullrich et je suis le directeur exécutif de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent. J'occupe également le poste de commissaire américain à la Commission des pêcheries des Grands Lacs, une commission administrée conjointement par les États-Unis et le Canada et destinée à gérer la pêche dans les Grands Lacs.

L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent est une coalition de 90 maires américains et canadiens qui se sont regroupés afin de faire progresser la durabilité — sur les plans économique, social et environnemental — de cette ressource magnifique que nous nous partageons dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

Les espèces envahissantes représentent véritablement l'une des plus importantes menaces pour les Grands Lacs et le Saint-Laurent, une ressource que les deux pays essaient de protéger. Bien plus de 180 espèces se sont introduites au fil des années; l'équilibre écologique a donc été gravement perturbé par des espèces telles que la grande lamproie marine, le gobie à taches noires, la moule zébrée, la moule quagga, et bien d'autres.

Même au vu de tous les dommages déjà causés par ces espèces envahissantes, la communauté des Grands Lacs est extrêmement préoccupée par la menace que représentent la carpe argentée, la carpe noire et la carpe à grosse tête, toutes des espèces de carpe asiatique. Beaucoup estiment qu'elles pourraient avoir un effet dévastateur sur les pêches des Grands Lacs, dont la valeur se chiffre à 7 milliards de dollars.

Étant donné qu'il est pratiquement impossible d'éliminer les espèces envahissantes une fois qu'elles se sont établies, le moyen s'avérant de loin le plus efficace pour les gérer consiste en tout premier lieu à éviter leur introduction. Je suis gêné de vous dire que les carpes envahissantes ont été introduites légalement dans le sud des États-Unis dans les années 1970 afin de contrôler le développement d'algues et de plancton dans les fermes piscicoles. Au fil des années, les carpes se sont échappées dans le bassin du Mississippi lors d'inondations ou par d'autres moyens. Elles se sont propagées vers le nord, jusqu'aussi loin que le Minnesota et le Wisconsin. Il existe 19 endroits distincts par où elles pourraient pénétrer dans les Grands Lacs.

L'Alliance des villes, en collaboration avec la Commission des Grands Lacs — ce qui représente un total de huit États riverains des Grands Lacs et de deux provinces canadiennes, en tant que membres affiliés —, a présenté un rapport le 31 janvier 2012 qui portait sur un de ces endroits, à savoir le réseau des voies navigables de la région de Chicago connu sous le nom de Chicago Area Waterway System, ou CAWS, étant donné qu'il semble constituer le point d'entrée posant le plus grand risque pour les Grands Lacs. Le rapport traite également de la séparation physique, qui est l'approche la plus susceptible d'empêcher l'invasion des carpes, de même que d'un total de 39 espèces envahissantes qui risquent de se déplacer entre les bassins des Grands Lacs et du Mississippi dans un avenir proche. C'est un problème à double sens.

Dans le rapport, on affirme qu'il est possible d'effectuer la séparation physique, et on fournit de l'information fiable aux décideurs selon un calendrier beaucoup plus rapide que les processus gouvernementaux habituels. Le rapport démontre non seulement qu'il est possible d'utiliser un remblai de terre, une barrière de béton et une paroi en palplanches pour créer la séparation physique, mais aussi qu'on peut opérer la séparation tout en conservant ou en améliorant la qualité de l'eau, la gestion des crues et le transport.

Il ne s'agit pas d'une tâche facile, puisque les modifications apportées aux voies navigables de 130 milles au cours du dernier siècle en ont inversé le flux, qui circule désormais du lac Michigan vers la rivière Illinois. Comme pour tout projet d'infrastructure majeur, les coûts seraient élevés. Les estimations initiales varient entre 3,25 et 9,5 milliards de dollars, y compris le coût des barrières, qui représente une très petite partie du total, soit environ 100 à 150 millions de dollars.

Le rapport expose trois solutions qui ont été élaborées après l'examen de 20 lieux où la construction de barrières était envisageable: les « barrières près du lac », qui comprennent cinq barrières, les « barrières à mi-réseau », qui en regroupent quatre, puis la « barrière en aval », qui comprend une seule barrière. Les solutions sont nommées en fonction de leur proximité du lac Michigan.

•(1620)

J'ai remis une copie de la carte au personnel du comité. J'ignore si elle a été traduite, mais elle vous permettra d'avoir une meilleure idée du système dont il est question.

Puisque l'on retrouve cinq points d'entrée dans ce réseau, il est nécessaire de construire un plus grand nombre de barrières si celles-ci sont construites plus près du lac. Même si aucune recommandation n'a fait consensus, la solution de barrières à mi-réseau semble être la plus rentable. L'élaboration de ces solutions s'est échelonnée sur 12 mois en collaboration avec des intervenants du secteur public, du secteur privé et d'organisations non gouvernementales, y compris des représentants du Canada.

En se basant sur les résultats du rapport, l'Alliance des villes et la Commission des Grands Lacs travaillent de pair avec différents groupes d'intérêts afin d'accélérer le processus visant à sélectionner la meilleure solution pour résoudre le problème lié aux carpes envahissantes et à d'autres espèces envahissantes dans le réseau des voies navigables de la région de Chicago et des environs, et afin d'amorcer la mise en oeuvre de cette solution. Chaque seconde compte, et il est impératif que les États-Unis et le Canada fassent preuve d'une entière collaboration pour faire de cet effort une réussite.

Merci beaucoup, monsieur le président. Je serai heureux de répondre aux questions des membres du comité.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Ullrich.

Nous allons commencer par M. Kamp.

**M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Ullrich, je vous remercie d'être venu nous présenter ces renseignements utiles.

Vous avez dit que 90 villes sont en jeu, n'est-ce pas?

**M. David Ullrich:** C'est exact.

**M. Randy Kamp:** Comment sont-elles réparties entre les États-Unis et le Canada?

**M. David Ullrich:** Environ deux tiers des villes sont canadiennes, et un tiers sont américaines. Au total, elles représentent environ 15 millions de citoyens, un nombre réparti assez équitablement entre les deux pays. Il y a donc plus de villes canadiennes que de villes américaines, et je crois que 16 ou 17 d'entre elles sont situées au Québec.

**M. Randy Kamp:** Bien.

Une barrière électrique est actuellement en place, et j'aimerais que vous nous en expliquiez un peu le fonctionnement. J'ai aussi cru comprendre qu'on aurait détecté la présence de carpes du mauvais côté de la barrière. Cette barrière est-elle conçue expressément pour les espèces de carpe, ou pour empêcher le passage de toute espèce?

Quels en sont les points faibles? Je crois qu'il nous serait utile d'en savoir plus à ce sujet.

**M. David Ullrich:** Je ne suis peut-être pas un ingénieur électricien, mais j'ai suivi le dossier d'assez près. Trois barrières semblables ont été érigées au sud-ouest de Chicago, à environ 40 miles de la rive du lac. La barrière envoie dans l'eau des décharges électriques qui, pour une raison ou pour une autre, n'électrocutent pas les gens qui circulent en bateau — même si la prudence est de mise. Toutefois, le barrage suscite un certain nombre d'inquiétudes en matière de sécurité.

Il semble que le système repousse tous les poissons, et pas seulement la carpe, ou plutôt la carpe asiatique. La barrière crée donc une zone où les poissons ne s'aventurent pas.

Un des problèmes d'efficacité de la barrière, c'est qu'elle arrive très bien à repousser les poissons de taille moyenne ou grande, mais pas les petits, qui la traversent parfois.

En deuxième lieu, le système ne bloque le passage d'aucun végétal. L'eau s'écoule du lac vers la rivière; même si nous n'avons pas à craindre que des plantes abritant des espèces envahissantes ou des moules zébrées remontent jusqu'au lac Michigan, le fait est que le système ne pourrait pas empêcher la progression d'autres types d'espèces envahissantes. C'est une autre source de préoccupation.

Le 2 mai 2012, la barrière a cessé de fonctionner pendant 13 minutes en raison d'une panne électrique. L'alimentation de réserve devait immédiatement prendre le relais, mais ce n'est pas arrivé pour une raison que j'ignore. D'ailleurs, le U.S. Army Corps of Engineers se penche sur la cause de cette défaillance. Ce type d'alimentation de réserve se trouve aussi dans les hôpitaux, et à bien d'autres endroits où son fonctionnement est absolument indispensable. Or, il n'est pas entré en action ce jour-là, et c'est préoccupant.

Par conséquent, nombreux sont ceux qui croient que la barrière a été utile à court terme, mais qu'il ne serait pas sage de s'y fier à long terme puisqu'elle n'empêche pas les invasions dans les deux sens. Voilà donc certaines des inquiétudes liées à la barrière électrique.

•(1625)

**M. Randy Kamp:** S'agissait-il de la première défaillance connue de la barrière électrique?

**M. David Ullrich:** C'était la première à laquelle on ne s'attendait pas.

Il y a environ deux ans, les barrières ont dû être enlevées pour un entretien de routine. Puisque la fiabilité de la barrière de réserve était douteuse, il a fallu empoisonner à la roténone la zone qu'on appelle le Chicago Sanitary and Ship Canal. Il s'agissait effectivement d'une sorte de défaillance, mais c'était dans le cadre d'un entretien de routine prévu. Je crois que le Canada avait lui aussi mis la main à la pâte.

Or, la panne électrique récente est la seule défaillance imprévue dont j'ai eu vent.

**M. Randy Kamp:** Que pensez-vous de la présence de carpe asiatique du mauvais côté de la barrière? Ai-je raison de croire qu'on a retrouvé au moins un ou deux spécimens du mauvais côté — de même que de l'ADN, qui pourrait provenir de différentes sources?

**M. David Ullrich:** On a retrouvé une carpe à grosse tête dans la région du lac Calumet. La semaine dernière encore, il semble qu'on ait détecté la présence d'ADN dans l'environnement à 14 occasions. C'est le premier signe avant-coureur indiquant que la carpe pourrait avoir traversé la barrière. Deux ou trois spécimens ont été trouvés dans des étangs de la région de Chicago, mais seuls des humains auraient pu les y laisser. À vrai dire, je pense qu'un seul poisson a été retrouvé du mauvais côté de la barrière.

**M. Randy Kamp:** L'Alliance des villes est donc en faveur de la séparation physique.

**M. David Ullrich:** Tout à fait.

**M. Randy Kamp:** Vous comprenez certainement que cette mesure n'enlève pas toute possibilité que la carpe asiatique aboutisse quand même dans les Grands Lacs.

**M. David Ullrich:** En effet.

**M. Randy Kamp:** Mais visiblement, vous semblez convaincu qu'une telle mesure contribuerait largement à l'atteinte de cet objectif.

Qui assumerait le coût exorbitant des barrières? Les 90 villes riveraines, ou uniquement les gouvernements des pays, des provinces et des États?

**M. David Ullrich:** Cette décision n'a pas encore été prise, mais je pense qu'étant donné l'ampleur du projet et l'importance du problème tout autour des Grands Lacs... À vrai dire, c'est aussi dans l'intérêt des collectivités riveraines du Mississippi, car un nombre bien plus important d'espèces envahissantes des Grands Lacs se sont propagées vers cette région que dans le sens inverse.

Pour que le projet devienne réalité, il faudra probablement combiner le financement des pays, des États et des localités. Il pourrait aussi s'agir d'un financement public et privé lié aux améliorations en matière de transport découlant du projet. Compte tenu de la nature du projet, il serait donc judicieux de faire appel au plus grand nombre de sources de financement possible.

**M. Randy Kamp:** Quels sont les principaux arguments avancés contre la séparation physique?

**M. David Ullrich:** La principale opposition au projet provient du secteur des transports. Plus particulièrement, l'industrie du transport par barge dépend dans une large mesure du réseau des voies navigables de la région de Chicago. Toutefois, il y a de moins en

moins de barges dans cette région. D'ailleurs, moins de 3 p. 100 du transport des produits y est attribuable dans la région. C'est désormais le transport ferroviaire et le camionnage qui l'emportent. À vrai dire, le Canadien Pacifique et le Canadien National sont très présents dans la région de Chicago.

En ce qui concerne les répercussions économiques à grande échelle, on peut probablement réimplanter ces activités ailleurs. La principale opposition provient donc surtout du secteur du transport par eau. En général, le projet est largement appuyé, même si son coût est naturellement une véritable source de préoccupation.

**M. Randy Kamp:** Merci beaucoup.

**M. David Ullrich:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Kamp.

Monsieur Chisholm.

**M. Robert Chisholm:** Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Ulrich, de votre exposé.

Il s'agit certainement d'une épineuse question pour nos deux pays. Je trouve intéressant que les villes participent également au processus et je peux comprendre que les répercussions économiques peuvent être considérables. Nous pourrions certainement vous entendre un instant au sujet de...

Nous avons entendu des représentants de la commission parler de barrières permanentes et de comment... Vous en parliez à l'instant. Par contre, cette option ne semble pas être pour demain.

•(1630)

**M. David Ullrich:** Oui.

**M. Robert Chisholm:** Même si nous en arrivons à cela, les répercussions sur l'économie, les coûts nets en valeur actuelle s'évaluent en milliards de dollars. J'aimerais brièvement vous entendre sur la probabilité que des barrières permanentes soient installées un jour.

**M. David Ullrich:** C'est difficile de le traduire en pourcentage. Je m'occupe de questions environnementales dans le Midwest et les Grands Lacs depuis 40 ans, et je crois qu'il s'agit de l'un des plus gros défis. Bien honnêtement, rien ne garantit que nous réussissions à obtenir l'appui de l'ensemble de la population pour y arriver. Cependant, en examinant davantage l'enjeu, en collaborant avec la Commission des Grands Lacs et une firme d'ingénieurs-conseils, j'ai vraiment l'impression que c'est possible.

La technologie derrière les barrières n'est pas vraiment complexe. Le véritable enjeu est les coûts, mais il faut également déterminer si les avantages relatifs à l'arrêt de la progression des espèces envahissantes dans les deux sens peuvent justifier de tels investissements. Selon moi, c'est toujours difficile lorsqu'il est question de l'environnement, parce que les avantages sont vraiment à long terme et sont un peu plus difficiles à quantifier que les coûts de construction à court terme.

Les sommes à ce sujet sont vraiment sur 50 ans. Ils incluent les coûts en capital, les coûts opérationnels et les coûts d'entretien. La prévision qui semble avoir le plus de chances de réussir est évaluée à 4 ou 5 milliards de dollars, soit une somme considérable. Si vous tenez seulement compte de la valeur des pêches dans les Grands Lacs, soit environ 7 milliards de dollars... Il n'y a aucun moyen de savoir avec certitude si l'industrie sera détruite ou sévèrement touchée, même si les dommages seront probablement importants.

Les autres coûts qui peuvent être évités en arrêtant la progression des espèces envahissantes sont ceux encourus pour contrôler les espèces envahissantes lorsqu'elles arrivent en un lieu. Je suis très heureux de constater que le gouvernement du Canada s'est récemment engagé à investir 17 millions de dollars pour s'occuper de la carpe asiatique. D'ici la fin de la prochaine année, je crois que les États-Unis auront investi plus de 80 millions de dollars, et ce, seulement en vue d'arrêter la progression de la carpe asiatique.

Nos deux gouvernements investissent plus de 20 millions de dollars par année au sujet de la moule zébrée et de la lamproie; c'est l'un des domaines dans lesquels nous engloutissons des sommes colossales. À mon avis, il faut faire plus de travaux relativement à l'analyse coûts-avantages. Dans la prochaine phase, nous espérons notamment pouvoir réunir davantage de renseignements sur cet aspect.

Je suis d'avis que nous pouvons faire valoir cette action, et je suis convaincu que le public soutiendra une telle initiative, mais cela prendra du temps, en raison des sommes considérables en jeu.

**M. Robert Chisholm:** Merci.

Pourriez-vous me parler un peu plus de l'initiative et de votre budget et me dire depuis combien d'années vous existez? Avez-vous un budget annuel ou est-ce que vous recevez des fonds sur trois ans, sur cinq ans? Comment fonctionnez-vous?

**M. David Ullrich:** Eh bien, j'ai travaillé 30 ans à l'Agence américaine pour la protection de l'environnement en tant que fonctionnaire fédéral, et j'ai pris ma retraite en 2003. C'est pratiquement au même moment que M. Daley, l'ancien maire de Chicago, a regroupé les maires de villes américaines et canadiennes pour leur dire que les villes ont beaucoup en jeu dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent, mais qu'elles ne sont généralement pas consultées beaucoup au moment de prendre des décisions et d'élaborer des politiques concernant les Grands Lacs et le Saint-Laurent. Selon lui, les villes devaient avoir un plus grand rôle. Au lieu de le faire individuellement, il leur a proposé de se regrouper. Voilà la raison d'être de notre organisme; nous voulions donner aux villes une voix aux tables de décision concernant les Grands Lacs et le Saint-Laurent; créer un réseau de pratiques exemplaires entre les villes; et faire des représentations au nom des villes à Ottawa et Washington.

Au début, nous avions 15 ou 20 villes. En fait, il y avait auparavant l'Association internationale des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Nous avons fusionné et avons mis l'accent sur la qualité de l'eau, la quantité d'eau et la vitalité du secteur riverain, mais nous avons vraiment étendu nos activités à l'ensemble du développement durable.

Nous avons un budget annuel d'environ 700 000 \$. Au départ, notre budget était de 125 000 \$, et nous l'avons graduellement augmenté. Environ la moitié provient des cotisations des membres, et l'autre moitié provient de subventions des gouvernements et de fondations. C'est pratiquement égal.

Nous avons deux employés à temps plein à Chicago et un employé à temps partiel. Le gouvernement du Québec nous fournit

un stagiaire. Nous avons trois employés contractuels à temps partiel: un à Ottawa, un à Montréal et un à Québec. Jusqu'à tout récemment, nous en avions une à Toronto, mais le ministre de l'Environnement, M. Bradley, l'a engagée. Il ne nous en reste donc que trois.

• (1635)

**Le président:** Il reste environ 30 secondes.

**M. Robert Chisholm:** Vous avez dit plus tôt, en réponse à une question, que les deux tiers des villes étaient des villes canadiennes.

**M. David Ullrich:** Oui. Environ les deux tiers d'un côté et un tiers de l'autre.

**M. Robert Chisholm:** Combien de gens cela représente-t-il?

**M. David Ullrich:** C'est pratiquement égal. Il y a peut-être maintenant un peu plus de Canadiens — peut-être huit millions de Canadiens et sept millions d'Américains.

**M. Robert Chisholm:** Merci. Je vous remercie de votre dévouement à essayer de régler ce problème.

**M. David Ullrich:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Chisholm.

Monsieur Leef.

**M. Ryan Leef (Yukon, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup de votre présence.

Dans le rapport qui avait pour but d'établir les premières estimations — il y avait une fourchette assez vague, soit de 3,25 à 9,5 milliards de dollars —, les gens doivent avoir prévu un certain calendrier. Hypothétiquement parlant, si de telles sommes étaient approuvées pour de tels projets, quel en serait l'échéancier? Combien faudrait-il de temps pour installer une barrière physique dans le cas du projet qui vaut 3 milliards de dollars et de celui qui en vaut 9 milliards?

**M. David Ullrich:** L'échéancier est en fait plus tôt semblable dans les deux cas. Il est intéressant de noter que l'installation de barrières est la mesure la moins coûteuse et la plus facile et que tout le réseau d'aqueduc de la grande région de Chicago dépend du courant de notre côté. La construction doit être intégrée aux autres éléments en place relativement à la qualité de l'eau et à la lutte contre les inondations. S'il nous suffisait de construire des barrières, de les installer sans nous soucier de rien d'autre, ce serait possible de terminer le projet en trois ou quatre ans. Toutefois, étant donné qu'il faudra prendre des mesures supplémentaires relativement à la qualité de l'eau et à la lutte contre les inondations, dans le meilleur des cas, selon nos ingénieurs-conseils, la première étape serait terminée d'ici 2022, tandis que l'ensemble du projet serait terminé d'ici 2029. Il est évident que cela nous préoccupe grandement, parce que nous ne savons pas ce qui se passera d'ici là. Voilà pourquoi la barrière électrique est très importante.

Il y a un autre aspect, soit le prélèvement d'échantillons d'ADN environnemental. De plus, il y a beaucoup de pêche commerciale intensive, et nous croyons que c'est absolument essentiel à court terme, mais nous ne pouvons pas compter sur cela à long terme.

Je n'aime pas ces échéanciers, mais c'est la réalité dont nos ingénieurs-conseils nous ont fait part.

**M. Ryan Leef:** Lorsque vous avez mentionné les barrières électriques comme solution, vous avez parlé de filets de pêche « commerciaux ». Êtes-vous en train de dire qu'il y a actuellement un marché pour la pêche commerciale de la carpe asiatique?

**M. David Ullrich:** Oui, c'est le cas, et c'est très intéressant.

Malheureusement, l'un des marchés se trouve au Canada. Je crois que vous êtes au courant que l'Agence des services frontaliers a intercepté six cargaisons de carpe asiatique à Sarnia, Port Huron et Windsor-Détroit. Cependant, la majorité de la pêche commerciale intensive dans l'Illinois et un peu dans le Mississippi est destinée aux marchés chinois. L'Illinois accorde des subventions aux pêcheurs.

Je ne connais pas la quantité de carpe qui est exportée. L'objectif est de maintenir les stocks les plus bas possible pour nous assurer qu'il n'y a pas une pression continue sur les Grands Lacs. Cela semble porter ses fruits, mais la capacité de la carpe de se reproduire et d'engloutir tout le plancton d'un écosystème est incroyable. Nous ne croyons pas que ce sera efficace à long terme, mais c'est une bonne technique à court et à moyen terme.

● (1640)

**M. Ryan Leef:** J'aimerais poursuivre un peu sur la même veine, parce que nous avons normalement la capacité innée de tirer profit des marchés lorsqu'ils sont rentables.

**M. David Ullrich:** Oui.

**M. Ryan Leef:** Je crois que les humains y sont doués.

Y a-t-il actuellement en place des obstacles au commerce qui pourraient être atténués par le gouvernement canadien ou américain en vue de favoriser ce marché? Je me dis que si nous avions un marché rentable, que les obstacles étaient atténués et que la bureaucratie était réduite nous pourrions aller plus loin. Ou est-ce que c'est déjà au maximum? Y a-t-il des obstacles qui pourraient...? Ce n'est peut-être pas économiquement rentable, ou la bureaucratie est peut-être trop imposante, ou le marché chinois n'est peut-être pas très bon, ou nous n'avons peut-être tout simplement pas développé le marché ailleurs.

Je sais que vous dites que c'est correct à court terme, mais il faut voir grand à long terme. Je n'essaie pas de minimiser la situation; j'essaie seulement de voir si quelque chose nous empêche de développer davantage le marché de la carpe asiatique.

**M. David Ullrich:** Eh bien, c'est intéressant. Encore une fois, je ne suis pas spécialiste en la matière, mais j'ai appris des choses ici et là de ceux qui se penchent précisément sur la pêche commerciale. Il semblerait que les réticences les plus prononcées proviendraient du marché américain. Pour une certaine raison, il semblerait qu'il a été décidé que la carpe ne pouvait pas être utilisée pour faire de la nourriture pour chats ou chiens. Il a également été décidé par le département américain de l'Agriculture, j'imagine, que la carpe ne pouvait pas servir à nourrir les affamés.

Il était donc plus facile de l'exporter que de l'écouler aux États-Unis. Je ne sais pas si des gens ont essayé d'en exporter au Canada, outre les livraisons illégales par les ponts qui enjambent les rivières Détroit et Sainte-Claire.

Sur la scène internationale, je ne crois pas qu'il y avait beaucoup d'obstacles. Je crois que c'était seulement une question de coûts. Il semblerait que c'était nécessaire que l'Illinois accorde des subventions aux pêcheurs commerciaux, même si l'État n'en avait pas les moyens, pour être en mesure d'exporter les produits en Chine.

Selon ce que j'en sais, notre carpe asiatique est perçue en Chine comme un poisson relativement haut de gamme. J'en ai déjà mangé. Je trouve beaucoup plus savoureux un bon brochet canadien, mais les marchés américains ne semblent pas vraiment se développer.

Si vous me le permettez, il y a aussi un autre obstacle à cet égard. Si nous réussissons à développer un bon marché pour ce poisson, des gens se prononceront évidemment pour le maintien des choses. Je

crois que nous craignons que la carpe asiatique soit vue comme une bonne chose et que les gens se disent que c'est correct si cette espèce pénètre dans les Grands Lacs, même si elle risque de causer des dommages.

C'est un sujet épineux. Je m'en remets à ce chapitre aux spécialistes des pêches, dont vous, et au MPO. Nous sommes un peu craintifs à l'idée de trop promouvoir l'essor des marchés.

**M. Ryan Leef:** D'accord.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Leef.

Monsieur MacAulay.

**L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Ullrich, c'est bien entendu un plaisir de vous accueillir. Vous êtes un témoin hors pair; vous connaissez le sujet.

Est-ce tout simplement une question de temps avant que la carpe asiatique ne pénètre dans les Grands Lacs si nous n'installons pas de barrières? Croyez-vous que la carpe atteindra les Grands Lacs? Cette mesure est-elle nécessaire pour empêcher la carpe asiatique d'y entrer?

● (1645)

**M. David Ullrich:** D'après moi, c'est absolument nécessaire. Si je pensais que c'était inévitable, je ne gaspillerais pas mon temps.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Je suis d'accord.

Il est question de beaucoup d'argent, soit des millions de dollars.

**M. David Ullrich:** Oui.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Étant donné que je suis agriculteur, pourriez-vous m'expliquer brièvement comment cela fonctionnera? L'eau doit circuler. Vous parlez d'installer des barrières physiques. À quoi ces barrières ressembleront-elles? L'eau doit tout de même pouvoir circuler.

**M. David Ullrich:** Eh bien, tout d'abord, en 1900, cette région de Chicago était en gros une ligne de partage des eaux entre le bassin des Grands Lacs et le bassin du Mississippi.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** L'eau n'a donc pas besoin de circuler.

**M. David Ullrich:** Oui, il le faut, et elle s'écoulait dans deux directions. En 1900, on a creusé un canal d'une longueur d'environ 28 milles reliant la rivière Chicago, qui se jetait dans le lac Michigan, mais qui transportait la pollution de Chicago vers la source d'eau potable. Des gens sont morts après avoir bu cette eau polluée. On a donc envoyé cette eau en aval, ce qui n'était pas une bonne solution. On a déplacé le problème.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** En tant qu'écologiste, c'est un...

**M. David Ullrich:** Oui. On n'a pas consulté la ville de Saint Louis et d'autres régions à ce sujet.

Essentiellement, l'idée derrière l'option la plus viable parmi les trois solutions proposées — la solution de rechange à mi-réseau —, c'est qu'il s'agit de la solution qui se rapproche le plus du rétablissement de la ligne naturelle de partage des eaux à l'endroit où elle était auparavant. En somme, cela consiste à mettre de la terre et des matériaux de remblai — des palplanches en béton — à divers endroits. Je ne sais pas si...

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Mais l'eau s'écoulerait toujours.

**M. David Ullrich:** Elle s'écoulerait dans deux directions. Du côté du lac, elle s'écoulerait vers le lac et du côté de la rivière, elle s'écoulerait vers la rivière.

Le résultat serait qu'on empêcherait les espèces envahissantes, y compris la carpe, de se rendre au lac Michigan par la voie navigable, qui est totalement ouverte actuellement. Elle est complètement ouverte et la carpe peut y passer. Toutefois, l'avantage de cette solution serait qu'elle empêcherait tout le reste de se rendre au lac Michigan et qu'elle empêcherait tout transfert du lac Michigan au bassin hydrographique du fleuve Mississippi.

La plus connue des espèces envahissantes à avoir été introduite par le système est probablement la moule zébrée, que l'on retrouve partout, jusqu'en Californie. La moule zébrée est arrivée par le centre-ville de Chicago, c'est là qu'elle a été introduite.

Encore une fois, on a recensé 39 espèces — 29 dans les Grands Lacs et 10 dans le Mississippi — qui sont, en somme, prêtes à aller dans une direction ou une autre.

Voilà l'avantage de la séparation physique. Je pense que plusieurs scientifiques canadiens et américains croient vraiment que c'est la seule façon qui nous permettrait de les arrêter. Cela ne fait pas disparaître complètement le risque, parce qu'il y aura toujours...

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Une inondation...

**M. David Ullrich:** ... un délinquant qui voudra essayer d'en transporter par camion jusqu'à Toronto. Nous devons renforcer l'application de la loi à cet égard.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Cependant, vous dites que chaque seconde compte et on parle de 2030 et, bien entendu, étant donné que c'est le gouvernement qui s'en charge, ce ne sera pas en 2030 non plus. Il faudra beaucoup de temps avant que ce soit mis en oeuvre, sur le fait. Donc, il faudra près de 20 ans avant que ce que vous recommandez soit mis en place. Il est à espérer qu'elles n'arriveront pas pendant ce temps-là. Pourriez-vous faire un commentaire à ce sujet?

**M. David Ullrich:** Voilà pourquoi les mesures provisoires sont si importantes.

La semaine dernière, dans les journaux américains, il y a eu un article sur le travail accompli par le Corps of engineers après le passage de l'ouragan Katrina. On a réalisé un projet de 14,5 milliards de dollars en trois ans. Je suis convaincu que s'il y avait une décision selon laquelle cela devait être fait — et de façon accélérée —, cela pourrait être fait beaucoup plus rapidement.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Une décision est-elle imminente? Y a-t-il une façon pour nos gouvernements... Il y a énormément d'argent en jeu.

**M. David Ullrich:** Oui.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Est-ce pour bientôt, à votre avis? Parlons-nous d'un horizon de deux ou trois ans, ou discutons-nous simplement une chose qui se poursuit? Où en sommes-nous par rapport à l'étape de la planification? Je sais où vous en êtes, mais je me demande seulement où sont les gens qui détiennent les fonds.

•(1650)

**M. David Ullrich:** Une des raisons principales pour lesquelles nous l'avons fait était de démontrer que c'est réalisable; une autre raison était de faire tout notre possible pour essayer d'accélérer le processus.

Oui, il faudra probablement deux ou trois ans avant qu'une décision soit prise. Le Congrès exerce une pression énorme sur le Corps of Engineers de l'armée américaine pour accélérer le

processus. Je dirais que si le Canada manifestait un grand intérêt, cela ne pourrait qu'être utile.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Eh bien, nous allons rédiger un rapport.

**M. David Ullrich:** Je pense qu'il serait très utile de s'assurer que les États-Unis connaissent l'importance que cela représente pour les Canadiens. Chaque fois que je traverse la frontière et que je mentionne que mon travail se rapporte aux Grands Lacs, vos douaniers me posent des questions sur ce qui est fait pour empêcher la carpe asiatique d'entrée. Les maires canadiens de notre organisme ont demandé que le Corps of Engineers de l'armée américaine vienne au Canada pour y faire un exposé. Nous essayons actuellement d'organiser quelque chose pour le mois d'octobre prochain, à Toronto, pour que les citoyens canadiens puissent en savoir davantage sur ce qui se passe par rapport à cette question.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Je pense que les citoyens font des choses et qu'ils ne comprennent pas vraiment tout le tort qui est causé par ce qu'ils font. Vous avez parlé des Américains. Eh bien, en réalité, vous les avez fait entrer au pays de façon légale...

**M. David Ullrich:** Oui.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** ... et vous les avez introduites. Or, n'avons-nous pas besoin de plus d'informations? Je crois que si les gens comprenaient qu'on parle de milliards de dollars dans l'économie... Ces deux ou trois dernières années, on en a arrêté neuf à la frontière canadienne.

**M. David Ullrich:** Il y avait six navires, mais je ne connais pas le nombre de poissons dont il est question.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Alors, combien sont entrés? Voilà le problème.

**M. David Ullrich:** Oui.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Je me demande toujours ce qui se passerait si cet argent était consacré à l'éducation, à l'information du public; j'aimerais simplement avoir votre avis à ce sujet, sur le tort immense que cela cause à l'économie des villes et aux millions de personnes qui habitent dans la région des Grands Lacs.

**M. David Ullrich:** Je pense que c'est un élément absolument essentiel. Depuis la publication de notre rapport, le 31 janvier, j'ai présenté près de 15 exposés au public en général et à des groupes d'intérêt particulier simplement pour les informer sur cette question. Mais il ne fait aucun doute que l'éducation et la sensibilisation sont d'une importance capitale, non seulement pour ce qui est de la carpe, mais pour toutes les espèces envahissantes. Nous sommes chanceux, en quelque sorte, parce que la carpe asiatique a des allures de vedette. Vous n'avez qu'à aller sur YouTube; vous la verrez faire toutes sortes de choses exotiques.

**Le président:** Merci, monsieur MacAulay.

Monsieur Donnelly.

**M. Fin Donnelly (New Westminster—Coquitlam, NPD):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Ullrich, merci d'être ici, et merci de votre exposé.

J'aimerais revenir sur certains thèmes abordés antérieurement, mais je suppose que la première question que je voulais poser est de savoir pourquoi les municipalités considèrent que ce problème est si important. Que considèrent-elles comme leur intérêt particulier? Vous avez parlé de la pêche dont la valeur s'élève à des milliards de dollars, mais vous pourriez aborder la question du point de vue des villes ou des municipalités et nous brosser un bref tableau.

**M. David Ullrich:** À mon sens, les maires des municipalités situées le long des Grands Lacs et du Saint-Laurent reconnaissent de plus en plus à quel point l'intégrité de la ressource est un élément absolument essentiel à leur bien-être général sur le plan économique. J'en conviens, la pêche n'est probablement pas une partie importante de leur économie respective, mais, à titre d'exemple, lorsqu'on combine la navigation de plaisance, la pêche et d'autres activités, c'est très important. Le long des Grands Lacs et du Saint-Laurent, le secteur des marinas est essentiel. Cependant, je pense que c'est lié à autre chose, qui est peut-être encore plus intangible: l'intégrité de la ressource. Craindre que cela soit vraiment envahi et dominé par une espèce comme la carpe asiatique, c'est quelque chose qui, en général, rendrait la ressource beaucoup moins attrayante. Je pense que les maires en sont presque plus conscients que les gouverneurs ou les premiers ministres, parce que ce sont toujours eux qui entendent ce que disent les citoyens si la plage est fermée, que la pêche est mauvaise ou peu importe. Donc, à mon sens, c'est en quelque sorte la proximité et le contact immédiat avec la ressource qui suscite vraiment ce très grand intérêt de la part des villes.

Sur le plan historique, vous avez raison: les villes n'ont pas été aussi actives par rapport aux questions de ce genre. Mais en raison de la création de notre organisme et du fait que nous avons pris de l'ampleur, les villes s'intéressent vraiment à cette question. C'est ce que je crois.

• (1655)

**M. Fin Donnelly:** Donc, elles deviennent de plus en plus ouvertes à ces questions.

**M. David Ullrich:** Oui.

**M. Fin Donnelly:** Merci.

Vous pourriez mentionner les trois principaux problèmes sur lesquels on se concentre dans le cadre de l'initiative, ou nous dire sur quels aspects, selon vous, le Canada devrait se concentrer en ce qui a trait aux espèces aquatiques envahissantes.

**M. David Ullrich:** Pour ce qui est des espèces aquatiques envahissantes, la carpe asiatique est sans contredit le principal problème.

Le deuxième nous renvoie au commentaire de M. MacAulay sur l'éducation et la sensibilisation. Il s'agit sans doute du genre de chose pour laquelle les villes ont une réelle responsabilité sur le plan de l'éducation du public. Je pense qu'il est primordial d'être en mesure de le faire par l'intermédiaire du système scolaire, notamment.

Quant au troisième problème lié aux espèces envahissantes, je pense que ce serait le soutien aux organismes d'application de la loi. Je pense que faire en sorte que les services frontaliers canadiens — et j'en conviens, c'est le ministère de l'Environnement de l'Ontario qui a participé — informent les services de police locaux sur ce genre de choses est aussi important, de sorte qu'ils pourront recevoir une formation pour détecter ces choses. Je crois savoir qu'il y a des discussions sur la préparation d'un protocole d'entente entre les organismes canadiens et américains d'application de la loi pour régler cette question, ce qui inclurait, je l'espère, les services de police locaux.

Ce serait un troisième aspect de la lutte contre les espèces envahissantes.

**M. Fin Donnelly:** Merci.

Pendant le temps qu'il me reste, j'aimerais simplement revenir à la question du financement de la barrière. Je sais qu'il en a été question plus tôt, mais les villes sont-elles prêtes à jouer un rôle en matière de financement? Vous ai-je entendu dire qu'elles le sont? Vous pourriez y aller de commentaires sur le calendrier. Manifestement, une approche sur plusieurs années est nécessaire. J'imagine que le financement proviendrait des provinces, des États et des deux gouvernements nationaux.

**M. David Ullrich:** Oui.

**M. Fin Donnelly:** Pouvez-vous nous donner plus de détails sur le calendrier et sur les joueurs qui participent au financement?

**M. David Ullrich:** Je ne peux vraiment pas, et je suis désolé de le dire; nous nous concentrons uniquement sur les aspects techniques et l'ingénierie.

Nous savions que ce serait un défi énorme. En fait, pas plus tard que vendredi après-midi, j'ai rencontré des représentants de la Banque de Montréal pour discuter d'approches novatrices.

J'hésite à engager les fonds de nos villes, mais je crois que les villes considèrent que c'est à ce point important que plus tard, lorsque des décisions seront prises à ce sujet, je pense qu'elles seraient prêtes à payer leur juste part. La question est de savoir quelle est cette juste part.

**M. Fin Donnelly:** Exactement, et c'est...

**Le président:** Merci, monsieur Donnelly.

**M. Fin Donnelly:** D'accord. Merci.

**Le président:** Monsieur Allen.

**M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Ullrich, merci d'être ici.

J'ai deux ou trois questions. Premièrement, par rapport à l'infrastructure et à ce qui serait nécessaire, qui prendra la décision ultime? Est-ce le gouvernement ou le Corps of Engineers de l'armée américaine? Je constate qu'il fait sa propre étude aussi. Qui a le dernier mot?

**M. David Ullrich:** La décision sera prise par le Congrès américain, parce que c'est lui qui décide si l'argent peut être dépensé. Le Corps of Engineers s'occupe des travaux d'ordre technique, mais un projet de cette ampleur serait présenté au Congrès.

**M. Mike Allen:** D'accord.

Vous avez un peu parlé de l'utilisation de la roténone dans une certaine section de la rivière.

**M. David Ullrich:** Oui.

**M. Mike Allen:** Quelle est la superficie qui a été traitée avec la roténone, et comment cela fonctionne-t-il? Était-ce efficace? Et comment pouviez-vous savoir que c'était efficace?

**M. David Ullrich:** Si je me souviens bien, je pense qu'il s'agissait d'une section de la rivière de trois ou quatre milles de long.

Il y avait beaucoup de poissons morts: voilà comment on détermine l'efficacité. Parmi tous les poissons qu'il y avait, on n'a trouvé qu'une carpe asiatique, je pense.

**M. Mike Allen:** Parce que cela tue tout.

**M. David Ullrich:** À peu près tout; le taux n'est probablement pas de 100 p. 100, mais il est assez élevé.

Les responsables étaient très préoccupés, parce qu'ils devaient retirer la barrière électrique pour effectuer ces travaux d'entretien. Je pense qu'il s'agissait d'une période de 24 à 48 heures. Ils ont utilisé une dose très forte de roténone. Si je me souviens bien, je pense qu'il s'agissait d'une section de la rivière de trois ou quatre milles de long, ou peut-être de deux ou trois milles, quelque chose du genre; donc, c'était assez étendu. La rivière est plutôt large, et aussi assez profonde.

• (1700)

**M. Mike Allen:** D'accord, merci.

Simplement en regardant votre carte sur les autres voies de pénétration, il y a 18 voies de pénétration aquatiques potentielles. Je regarde la rivière Ohio, qui part de Pittsburgh et qui descend par... Si les carpes ont remonté le Mississippi jusqu'à ce point, est-il déjà arrivé qu'elles remontent la rivière Ohio?

**M. David Ullrich:** Oui.

**M. Mike Allen:** Et lorsqu'on regarde les bassins hydrographiques de la rivière Cuyahoga et d'autres rivières, quelles sont les zones à risque? Quelles sont les probabilités qu'elles remontent par le système de la rivière Ohio?

**M. David Ullrich:** C'est la raison pour laquelle il est très important de faire une évaluation des risques complète. Nous croyons comprendre que le Canada y travaille actuellement, et nous attendons avec impatience. En fait, il collabore avec la Commission géologique et le Service de la faune et de la vie marine des États-Unis.

Intuitivement, je pense qu'on sent que le réseau des voies navigables de la région de Chicago présente de loin les plus grands risques, et parce que nous ne pouvons pas nous occuper des 19 endroits en même temps, il faut trouver une solution rapidement et la mettre en oeuvre. Le U.S. Army Corps of Engineers poursuit son étude sur la ligne de partage entre le bassin des Grands Lacs et celui du Mississippi, mais le tout se déroulera sur une longue période.

Des mesures provisoires ont été prises à un endroit qu'on appelle Eagle Marsh, où la rivière Wabash, qui se jette dans la rivière Ohio et passe très près de la rivière Maumee, qui se jette dans le lac Érié à Toledo... On n'a pas installé de barrière physique complète, mais une clôture à mailles très serrées sur un mille ou deux le long du marais, et on a vu des carpes, qui n'étaient pas des carpes asiatiques, contre la clôture. Cependant, il y a des carpes asiatiques dans la rivière Wabash et dans la rivière Ohio également. Comme je l'ai déjà dit, elles se sont propagées jusqu'au Minnesota, dans le fleuve Mississippi, la rivière Minnesota et la rivière Wisconsin.

Encore une fois, aucun des points de contact ne présente un niveau de risques comparable au réseau de voies navigables de la région de Chicago. Nous pensons qu'il est important d'aller de l'avant, mais il nous faut vraiment accélérer les choses pour le réseau de voies navigables.

**M. Mike Allen:** De grandes quantités semblent remonter le Mississippi plutôt que ces endroits?

**M. David Ullrich:** À ce moment-là, on pensait que les températures froides les empêcheraient de le faire, mais d'après ce que j'ai vu récemment, la carpe asiatique peut survivre dans le nord du Canada et des États-Unis.

**M. Mike Allen:** Des témoins ont suggéré de faire appliquer la Lacey Act pour le transport de plantes et d'animaux d'un État à l'autre, et que si on l'appliquait, peut-être que ce serait moins répandu. Êtes-vous d'accord avec moi? Pourquoi l'application est-elle réduite au minimum? Est-il trop difficile d'appliquer la surveillance d'un état à l'autre?

**M. David Ullrich:** J'ignore pourquoi on n'applique pas les mesures au niveau qu'il faudrait. Je suis très déçu qu'on ne prenne pas de mesures plus rigoureuses aux États-Unis. Je ne sais pas si c'est une question de ressources.

Honnêtement, le processus menant à la désignation de la carpe asiatique comme espèce nuisible dans le cadre de la Lacey Act a été beaucoup trop long. Même une fois qu'elle a été désignée comme telle, à ce que je sache, on n'a pas déployé de grands efforts d'application. En fait, lors de la réunion de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, les représentants américains étaient très inquiets de cette situation. Cette semaine-là, on a annoncé que des accusations avaient été portées dans l'État du Michigan concernant la carpe de roseau, une autre variété de carpe asiatique, mais cela s'est fait au niveau des États et non à l'échelle fédérale.

Je ne sais donc vraiment pas ce qui se passe, mais je pense que nous avons besoin d'une application plus rigoureuse. Si les carpes atteignent Windsor et Sarnia — et il paraît qu'un camionneur de Peru dans l'Indiana en a pris d'un endroit situé encore plus au sud —, il faudra donc en faire plus.

• (1705)

**M. Mike Allen:** Merci.

**Le président:** Merci.

Monsieur Toone.

**M. Philip Toone (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, NPD):** Je vous remercie encore de votre présence.

Nous avons parlé un peu des coûts. Régler le problème coûtera très cher pour Chicago seulement, et vous avez parlé de 19 autres vecteurs.

**M. David Ullrich:** Oui.

**M. Philip Toone:** Commençons par cela, en fait. Où sont ces 19 endroits? Parle-t-on des alentours du lac Michigan? S'agit-il d'autres Grands Lacs?

**M. David Ullrich:** J'essaie de m'en rappeler. Je pense qu'ils atteignent au moins quatre des cinq Grands Lacs. Je ne me souviens pas si c'est le cas du lac Huron également, mais ces endroits couvrent une assez grande superficie: du Minnesota, jusqu'au Wisconsin, dans l'Illinois — et le plus important endroit est le réseau de voies navigables de Chicago — et en Indiana, au Michigan, en Ohio, et je suis assez sûr qu'il y en a aussi en Pennsylvanie et dans l'État de New York. Il est donc possible que la carpe pénètre dans au moins quatre des Grands Lacs à partir de ces États. Je ne sais pas non plus s'il y a un vecteur pour le lac Huron également, mais, en effet, les endroits couvrent une assez grande superficie du côté des États-Unis.

**M. Philip Toone:** Je présume que du côté du Canada, cela intéresserait le gouvernement de l'Ontario en particulier, mais qu'en est-il du fleuve Saint-Laurent? Les carpes asiatiques pourraient-elles s'y établir également?

**M. David Ullrich:** J'imagine qu'elles pourraient s'y établir, mais elles auraient un long chemin à parcourir pour ce faire. Elles n'y arriveraient pas à partir de l'océan, car, à ma connaissance, cette espèce ne vit pas dans les océans. Je pense donc qu'effectivement, elles pourraient s'y établir, surtout dans des endroits comme le lac Saint-Pierre qui, à mon avis, serait un habitat idéal pour elles. Alors, oui, c'est possible.

**M. Philip Toone:** J'ai remarqué que vous tiendrez une conférence à Québec dans quelques semaines.

**M. David Ullrich:** Ce sera la semaine prochaine.

**M. Philip Toone:** Elle aura lieu la semaine prochaine, et Régis Labeaume, le maire de la ville, sera votre hôte.

**M. David Ullrich:** Oui.

**M. Philip Toone:** Je suppose que nous lui en parlerons également.

**M. David Ullrich:** Oh, oui. Il le sait déjà très bien. Qui sait? Il vous en parlera peut-être?

**M. Philip Toone:** Nous entendons souvent son point de vue.

**M. David Ullrich:** Oui.

**M. Philip Toone:** Pour en revenir aux coûts, vous disiez un peu plus tôt que les municipalités sentent la pression, peut-être même l'obligation, de contribuer au financement. Je pense que vous avez parlé également de partenariats public-privé. Est-ce que des gens demandent des PPP à l'heure actuelle?

**M. David Ullrich:** Il n'y a pas de grand mouvement pour des partenariats public-privé. En toute honnêteté, ce sont les gens qui y travaillent. Évidemment, on veut examiner le plus grand nombre de sources de financement possible. Nous pensons que s'il y a des améliorations importantes dans le transport, ce serait avantageux pour l'économie de la région de Chicago et du Midwest. Vous savez tous que notre commerce avec le Canada est important. C'est le genre de choses dans lesquelles le transport maritime et l'industrie du transport en général voudraient peut-être investir. Évidemment, il faudrait qu'il y ait un certain rendement. À ce qu'il paraît, le travail effectué dans le port de Long Beach en Californie a attiré des investissements de partenariat privé assez importants.

**M. Philip Toone:** Lorsque j'examine le travail effectué dans la région de Chicago, je ne vois aucune mesure législative. Je ne vois aucun représentant élu demander des PPP. Le Congrès est présentement saisi d'une mesure législative visant à accélérer le travail de l'Army Corps of Engineers, et personne ne semble recommander le recours à des PPP. Savez-vous si beaucoup de transporteurs maritimes canadiens passent par le réseau de Chicago?

**M. David Ullrich:** Non. En fait, nous avons de la difficulté, entre autres, à obtenir des renseignements sur la provenance et la destination de ce qui était transporté. C'est ce qui rendait notre travail beaucoup plus difficile. Apparemment, bon nombre de ces renseignements sont considérés comme exclusifs. Le Corps of Engineers pouvait nous dire quel transporteur arrivait d'une direction ou d'une autre et ce qu'il transportait, mais nous ne pouvions pas connaître la provenance et la destination, ce qui compliquait les choses.

Je ne le sais vraiment pas. Je suppose qu'il n'y en a pas énormément qui passent par cette voie à partir du Canada, mais je l'ignore.

• (1710)

**M. Philip Toone:** Pour revenir à la question, comme vous le dites, il faudrait qu'il y ait un certain rendement. Par contre, nous ne savons

même pas qui pourrait utiliser cela, et nous ne saurions même pas à qui nous adresser pour commencer un projet de PPP pour l'instant.

**M. David Ullrich:** Exactement.

**M. Philip Toone:** Nous demanderiez-vous alors d'étudier la question plus attentivement, ou y a-t-il un moyen d'obtenir ces renseignements?

**M. David Ullrich:** Non. Je ne vous demande pas de le faire. Je pense que nous avons beaucoup de travail à faire de notre côté avant même d'envisager de nous adresser à nos bons voisins du Nord.

Encore une fois, nous en sommes à l'étape initiale, et je pense qu'il reste beaucoup de travail à faire pour déterminer si c'est viable.

**Le président:** Merci, monsieur Toone.

Madame Davidson.

**Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Ullrich, je vous remercie de votre présence.

Nous avons eu une brève discussion avant de commencer, et vous savez que c'est évidemment une grande source de préoccupation pour ma circonscription. Bien sûr, le maire Bradley et notre président de conseil de comté font partie de votre groupe.

Par souci de précision, votre groupe a un rôle consultatif, n'est-ce pas? Qui rencontrez-vous? À qui donnez-vous des conseils? À qui faites-vous part de vos constatations?

**M. David Ullrich:** Pour l'essentiel, nous faisons part de nos constatations à toute personne qui est prête à nous écouter. Nous pensons que notre travail est crédible. Nous n'avons pas de statut gouvernemental officiel. Nous sommes une organisation privée à but non lucratif. Nous croyons que nous faisons un travail intègre et respectable.

Encore une fois, nous avons fait cela — et on a fait appel à nous pour le faire —, principalement parce que nous pensons que notre façon de procéder nous permettrait de faire avancer les choses beaucoup plus rapidement que le permettent les processus gouvernementaux habituels. Nous voulions faire valoir que c'est faisable et que c'est une bonne solution viable. Nous espérons que les processus réguliers nous mèneront à une décision le plus tôt possible, mais pour ce qui est du statut officiel, non, le gouvernement américain ne nous a rien demandé.

Par ailleurs, les gouverneurs de l'Illinois et de l'Ohio, ainsi que les maires de Chicago et de Grand Rapids, au Michigan, faisaient partie de notre comité exécutif et ont surveillé notre travail. Ils ont donc participé, mais ce n'est pas une loi de la Législature ou autre chose qui nous a amenés à faire le travail.

**Mme Patricia Davidson:** Je pense que ce que vous avez fait est remarquable, et le fait que vous ayez un rapport à nous présenter est tout à l'honneur de votre organisation.

**M. David Ullrich:** Merci.

**Mme Patricia Davidson:** Nous avons entendu tellement de choses depuis le début de notre étude. Tous les témoins nous ont dit que bien que la carpe asiatique n'est pas la seule espèce envahissante, c'est celle que les gens craignent le plus en ce moment.

La question de la barrière physique à Chicago a fait l'objet de bon nombre de discussions et a causé de la discorde étant donné que l'économie risque d'en être perturbée.

**M. David Ullrich:** Oui.

**Mme Patricia Davidson:** La question de savoir qui est responsable de quoi a aussi été débattue à notre comité.

Quelles sont vos recommandations pour la suite? Il y a quelques semaines à peine, le gouvernement canadien a investi de l'argent dans la prévention et la sensibilisation. Quelle voie pourrions-nous suivre, ou voudriez-vous nous voir suivre?

**M. David Ullrich:** Les deux mesures que vous avez déjà prises, je crois, sont très importantes. Une mesure qui est déjà en cours — à savoir, faire avancer la recherche sur les espèces envahissantes, et en particulier la carpe asiatique, et les risques qu'elles présentent — est très importante, à mon avis. Il y a donc ces deux aspects.

La question de l'application de la loi est très importante. J'aimerais bien qu'une partie du bon travail effectué au Canada déteigne sur les États-Unis pour que la Lacey Act soit appliquée de façon plus rigoureuse. Je pense qu'un genre d'échange d'application de la loi, peut-être un protocole d'entente avec les gouvernements fédéral et provinciaux et possiblement des administrations locales, surtout à des endroits comme Sarnia, Windsor et Port Huron et Detroit, pourrait être très utile quant à leur interdiction. Je pense qu'il est extrêmement important de prendre ce genre de mesures.

L'autre chose — et je laisse le soin au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ou à tout autre organisme, de le faire —, c'est que je me suis entretenu avec l'ambassadeur Doer à ce sujet, et cela l'intéresse beaucoup. Dans la mesure où le gouvernement canadien peut continuer à faire connaître le grand intérêt qu'il y a, je pense que ce serait très utile.

C'est, à mon avis, ce qui pourrait avoir des effets très bénéfiques.

• (1715)

**Mme Patricia Davidson:** Avant de voir la carte, je ne savais pas vraiment qu'il y avait 19 voies par lesquelles les carpes pouvaient pénétrer dans les Grands Lacs. C'est très instructif.

Se pourrait-il que si l'on modifiait la voie qu'elles prennent, en remontant le Mississippi, la voie plus directe, les carpes la dévient?

**M. David Ullrich:** C'est ce que je crois. En fait, c'est en partie ce qui se passe avec la pêche commerciale intensive. On va à un endroit et essentiellement, on tente de sortir les poissons à cet endroit, mais ils vont ailleurs, où ils peuvent trouver une source de nourriture et un habitat pour la reproduction. Ils peuvent s'établir à un autre endroit. À savoir si cela les envoie vers d'autres affluents, je ne le sais pas, mais...

**Mme Patricia Davidson:** Selon un des chercheurs qui est venu témoigner...

**Le président:** Merci, madame Davidson. Votre temps est écoulé.

**Mme Patricia Davidson:** Excusez-moi.

Je suppose que j'ai terminé.

**Des voix:** Oh!, oh!

**Le président:** Merci.

Monsieur Ullrich, au nom de tous les membres du comité, je vous remercie d'avoir pris le temps de comparaître devant nous et de répondre à nos questions. Ce fut très apprécié.

**M. David Ullrich:** J'en suis très ravi. De toute évidence, vous êtes très soucieux. Je sais que vous êtes très occupés et je suis très content que vous ayez pris le temps de m'écouter. Merci.

**Le président:** Nous sommes ravis que vous ayez ajusté votre horaire en fonction du nôtre. Nous avons dû faire quelques changements. Merci beaucoup.

Puisqu'il n'y a plus de points à l'ordre du jour, le comité s'ajourne.







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>